

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCAATION : 09 juillet 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRÉSENTS : 22 – REPRÉSENTÉS : 5

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. CAILLON Philippe, Mme VAIRÉ Sandrine, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. LAFOND Frédéric, Mme TESSIER Martine, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et REKIS Bruno, COLIN Arnaud et DELAUNAY Yoann, Mme FERRY Gladie, M. FLIPPOT Jacky, Mmes GUIHO Marie-France et GUILLAUDEUX Maryse, M. HAMON Jean-Pierre, Mme MOREAU Valérie, MM. PELÉ Martin et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : Mmes BOURGUIGNON Agnès (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*), HARZELEC-SYLVESTRE Sylvie (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), MOURAUD Dominique (*pouvoir à Mme VAIRÉ Sandrine*) et NIAUDET Danielle (*pouvoir à M. RANNOU Yannick*) et M. PINEAU Olivier (*pouvoir à Mme MOREAU Valérie*).

ABSENTS : MM. BERNIER Sébastien et MOUSSU James.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : M. POINTEAU Jean-Luc et Mme DUBOURG Yolande

<u>OBJET</u> :	<i>Élections des représentants de la commune au sein des instances d'Atlantic'Eau</i>
-----------------------	---

N° 2020 / 07 / 18

Suite aux élections municipales, la commune, membre du syndicat mixte Atlantic'eau pour les compétences distribution, transport et production d'eau potable, doit désigner ses représentants au sein des instances du comité syndical.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-33 ;

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;

Conformément aux statuts d'Atlantic'eau, et compte tenu du nombre d'habitants le conseil municipal doit élire : 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour siéger au collège électoral Région de Blain qui regroupe l'ensemble des communes de la Communauté de communes de la Région de Blain.

Les délégués titulaires et suppléants seront membres de droit de la commission territoriale.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;

.../...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les représentants de la Ville :

<i>ATLANTIC'EAU</i>	<i>2 représentants titulaires : Monsieur Jean-François RICARD Madame Yolande DUBOURG 1 représentant suppléant : Monsieur Yannick RANNOU</i>
---------------------	--

AUTORISE les représentants désignés à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de ces organismes.

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 20 juillet 2020,
Le Maire,

